

2013

Un seul Seigneur...
Una sola Fede...



GRAND BAZAR DE SAINTE-ANGÈLE, NEUVIÈME ÉDITION !



Pour une neuvième année consécutive, nous tiendrons un Bazar dans la salle paroissiale, les samedi et dimanche 2 et 3 novembre. C'est dans moins d'un mois ! Merci de réserver quelques moments pour venir nous encourager et manger ensemble, spaghetti et saucisse pour 5\$. Merci également de nous apporter déjà ce dont vous souhaitez vous défaire au profit de la paroisse : vêtements, objets, bibelots, bijoux, livres, vaisselles, plantes, etc. Veuillez communiquer directement avec la paroisse.

IL NOSTRO BAZAR ANNUALE 2011

Sabato e domenica 2 e 3 novembre faremo, per il nono anno consecutivo, il BAZAR annuale che, come al solito, avrà luogo nella sala parrocchiale. Grazie anticipatamente per riservare un pó di tempo per venire ad incoraggiarci (e forse, ricomprarvi le cose che ci avete portato) e mangiare con noi spaghetti e salsiccia per 5\$ e grazie anche di portare direttamente in parrocchia gli articoli di cui volete disfarvi a profitto della parrocchia: indumenti, soprammobili, bigiotteria, libri, piatti, piante e oggetti vari ecc.

CAMPAGNE D'ÉDUCATION 2013 : UN APPEL À L'ACTION DE NOS PARTENAIRES DU SUD



A Madagascar, au Pérou et au Philippines, des communautés et des dirigeants de l'Église nous rappellent l'urgence d'agir. Ils démontrent comment leur terre, leur eau et même leur santé ont été affectées depuis l'arrivée de compagnies minières canadiennes au sein de leurs communautés.

Ils souhaitent que les canadiens sachent que les richesses présentes dans les sous-sols de leurs pays sont extraites et exportées avec la promesse que les fonds investis entraîneront le développement de leur région. Toutefois, les revenus miniers n'assurent pas le développement économique et social à long terme de leurs communautés, et dans bien des cas, ils doivent faire face à de graves injustices: déplacement des foyers, érosion des terres agricoles, déforestation, pollution des cours d'eau, conflits, représailles contre ceux qui s'opposent à la mine, violences sexuelles envers les femmes, et corruption des représentants de l'État afin de faciliter les opérations. Dans bien des cas, ces injustices affaiblissent les démocraties souvent fragiles, leurs voix doivent être entendues.

La semaine prochaine, nous vous demanderons de signer une demande qui se lit comme suit: Les agissements de compagnies minières canadiennes à l'étranger me préoccupent grandement. J'appuie la campagne de Développement et paix qui demande la création d'un mécanisme légal d'ombudsman du secteur extractif au Canada qui aurait le pouvoir:

- Recevoir et analyser les plaintes, et évaluer le respect des normes internationales de responsabilité sociale en terme de main d'œuvre, d'environnement et de droit de la personne;
- Rendre ses conclusions publiques;
- Recommander des mesures correctives, et
- Recommander l'imposition de sanctions par le gouvernement du Canada telles que le report de soutien politique ou financier à tout compagnie fautives.

**LE TEXTE DE LYSIANE GAGNON
À LA PRESSE, LE 12 OCTOBRE DERNIER !**

C'est avec une passivité étonnante que le Québec s'apprête à légaliser l'euthanasie - une pratique, notons-le, si délicate et controversée qu'elle n'a été reconnue que dans trois pays européens et deux États américains, et seulement après des débats douloureux.

Mais ici, exception faite des témoignages de spécialistes de soins palliatifs, la commission parlementaire qui vient de se terminer a complètement occulté les questions dérangeantes.

On pourrait presque parler de *jovialisme*, tant le consensus est large, au moins en ce qui a trait aux partis politiques et aux organismes officiels.

Mais y a-t-il vraiment consensus au sein de la population? Le Québec marche-t-il vers l'euthanasie les yeux fermés ou en toute connaissance de cause?

Un sondage d'Ipsos Marketing commandité en septembre auprès de 1010 Québécois par des spécialistes des soins palliatifs révèle en tout cas que le public nage en pleine confusion.

Seulement le tiers des Québécois connaissent le sens réel de «l'aide médicale à mourir», qui signifie l'injection d'un produit mortel administrée par un médecin sur un patient qui a réclamé la mort.

Pour 29% des répondants, il s'agirait simplement de soulager la douleur par des soins palliatifs; 22% s'imaginent qu'il s'agit de cesser l'acharnement thérapeutique, ou l'usage de techniques pour prolonger la vie artificiellement; et 16% croient qu'il s'agit de permettre au patient de s'injecter lui-même la substance mortelle. Par ailleurs, seulement 61% des répondants connaissent la définition correcte du mot «euthanasie».

Le vocabulaire utilisé par les politiciens (tous d'accord sur le projet de loi) est la source première de cette somme ahurissante de malentendus.

On parle de «mourir dans la dignité», une expression douce, qui évoque les soins palliatifs ou la cessation de l'acharnement thérapeutique. On parle de «continuum de soins», comme si le fait de tuer un patient (serait-ce à sa demande) s'inscrivait dans la pratique médicale classique. Même le titre officiel du projet induit les gens en erreur, car «l'aide médicale à mourir» est un parfait euphémisme pour désigner un acte exclusivement destiné à tuer.

Rien d'étonnant à ce que les sondages gouvernementaux brandissent des taux d'approbation phénoménaux!

Il y a une raison d'ordre politique à ce malentendu soigneusement cultivé. C'est que le suicide médicalement assisté relève du code criminel canadien, et que le gouvernement fédéral n'est pas près de légiférer sur la question même si l'idée fait son chemin au sein d'autres gouvernements provinciaux.

En laissant entendre que l'euthanasie est un acte médical inscrit dans une logique de «soins», le Québec cherche à ramener la question à son aire de compétence, puisque les services de santé relèvent du provincial. (Cette mise en scène s'effondrera dès qu'un groupe ou un citoyen contestera la future loi devant les tribunaux.)

Il reste qu'objectivement, en jouant sur les mots, la classe politique induit sciemment la population en erreur. Si l'on réclame la transparence dans des domaines aussi triviaux que l'octroi de contrats de pavage, ne serait-il pas encore plus important de l'assurer quand il s'agit de débattre d'une question aussi importante que le suicide assisté?



Samedi, 19 : **STE VIERGE MARIE - BLANC**
 8h30 Pierrette Turmel - offrandes aux funérailles
 16h30 André Doré - Paula et Élie

Dimanche, 20 : **29^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (C) - VERT**
 9h Concetta De Martinis Riccio - offrandes aux funérailles
 Ezio Valeri et parents défunts de la famille Ferzoco -
 son épouse (RG)
 10h30 Aux intentions des paroissiens - votre curé

Lundi, 21 : **FÉRIE - VERT**
 8h30 I defunti delle famiglie Parente, Spensieri e Alviani - i figli

Mardi, 22 : **FÉRIE - VERT**
 8h30 Costanza Aquino - offrandes à la messe commémorative
 19h30 (italien) Messe communautaire

Mercredi, 23 : **ST JEAN DE CAPISTRAN, PRÊTRE - BLANC**
 8h30 Lorenzo Lopresti - offrandes à la messe commémorative

Jeudi, 24 : **ST ANTOINE-MARIE CLARET, EVEQUE - BLANC**
 8h30 Sr Maria Alma - offrandes à la messe commémorative

Vendredi, 25 : **FÉRIE - VERT**
 8h30 Maria et Breno Rossi - son fils Benito

Samedi, 26 : **STE VIERGE MARIE - BLANC**
 8h30 Mario Barba et famille Natale - Flora Barba
 16h30 Aux intentions des paroissiens - votre curé
 Giovanni Mignacca - moglie e figli

Dimanche, 27 : **30^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (C) - VERT**
 9h Nicola et Domenico Iavenditti - la famille
 Domenico Antonacci - la famille (RG)
 10h30 Parents défunts des familles Mezzanotte et Miozzi - la famille
 (RG : Ces messes sont célébrées par l'abbé Rudolf Grega)

GROUPE SAINT-LÉONARD / ST-MICHEL



Les scouts sont présentement en période d'inscription pour l'année 2013-2014. Le scoutisme est un mouvement d'éducation basé sur le jeu, l'équipe et la nature.

Pendant l'année, les jeunes vivront, minimalement, deux camps à l'extérieur de Montréal et vivront plusieurs activités différentes de leur quotidien. De plus, ils se réuniront une fois par semaine afin de créer des liens entre eux et de vivre diverses activités.

Les réunions pour les jeunes de 7 à 14 ans sont le vendredi soir de 19h à 21h à l'église Sainte-Angèle.

Pour plus d'informations, contactez Michel Cartier au (514) 277-7048

Au plaisir de compter vos enfants parmi nous cette année !

MESSE POUR TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS



Comme nous le faisons à chaque année, notre communauté chrétienne invite les familles ayant célébré pendant l'année les funérailles d'un être cher ici dans notre église. Nous les recevrons le dimanche 3 novembre aux messes de 9h et de 10h30.

PENSÉE DE LA SEMAINE

Que rien ne te trouble, que rien ne t'effraie, tout passe.

La patience obtient tout. Celui qui a Dieu ne manque de rien, Dieu seul suffit.

Thérèse de Jésus